

## Déclaration de la FSEUL

La FSEUL condamne publiquement le déroulement antidémocratique du Conseil d'Administration de Paris 3, qui s'est tenu le 18/11/05.

Vers 11 heures du matin le 18/11/05 lorsque les élus FSEUL ont quitté la séance, la grande majorité des membres du C.A. les ont interpellé pour qu'ils restent et participent au vote de la DBM (Décision Modificative de Budget) nécessaire pour « boucler » le budget 2005 de l'université Paris 3 Censier.

1. Avant que les élus FSEUL aient décidé de quitter la séance, alors que les membres du CA avaient refusé de débattre et de soumettre au vote les revendications suivantes (Non à la fermeture et à la vente de Paris Censier, Inscription de tous les étudiants, Rétablissement de la session de rattrapage de Septembre) il manquait 8 personnes pour que le quorum soit atteint et que les décisions prises par le C.A. puissent être approuvées légalement. La présence ou non des élus de la FSEUL ne changeait donc rien à l'approbation – ou non- de la DBM et donc du budget 2005. Nous comprenons la préoccupation du C.A. quant au bon fonctionnement de l'université, mais le fait d'exercer une telle pression sur des élus relève du chantage.
2. Cette situation est en fait la conséquence de coupes budgétaires à répétition de la part du ministère de l'éducation nationale et de précarisation progressive des personnels que l'université de Paris 3 n'a jamais dénoncé. Cette situation correspond au désengagement financier de l'Etat qui se traduit par le manque de moyen dans l'enseignement universitaire public en général et à Paris 3 en particulier. Par conséquent, la FSEUL refuse de participer à la cogestion de la misère et de la pénurie de moyens contrairement à d'autres syndicats étudiants comme la Cé ou l'UNEF. D'autre part, ce chantage est d'autant plus inadmissible que la FSEUL a toujours dénoncé le désengagement financier de l'Etat, le manque de moyen dans l'enseignement universitaire public, et a toujours pris position pour la titularisation sous les statuts de la fonction publique d'Etat de tous les vacataires et contractuels.
3. De plus, cette question est liée à l'accord Paris Universitas signé à l'été 2005 entre Paris 3, Paris 6, Paris 9, l'ENS Ulm et l'EHESS, qui débouche sur la fermeture et la vente de Censier, et menace de nombreux postes administratifs. Cet accord correspond à la volonté de constituer un pôle d'excellence qui soit concurrentiel sur le marché mondial de l'éducation et se situe dans la droite ligne de liquidation de l'enseignement supérieur public.

A Rouen, les enseignants, personnels et étudiants ont prouvé qu'en se mobilisant ensemble, il était possible de faire aboutir leurs revendications. Suite à ce mouvement, le ministère de l'éducation nationale a débloqué 1 million d'euros pour l'université de Rouen et 100 millions pour l'ensemble de l'enseignement supérieur. La FSEUL appelle donc tous les étudiants, personnels, professeurs ainsi que le Paris 3 se prononce :

- Contre le fermeture et la vente de Paris3 Censier
- Contre l'accord Paris Universitas
- Pour la titularisation de tous les vacataires et contractuels
- Pour un budget à hauteur des besoins